



La Rochelle, 12/11/2008

**SDIS 17**

Tél. : 05.46.00.59.39  
Fax : 05.46.35.97.53

**LE PRESIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1108717

Monsieur Michel DOUBLET  
Sénateur de la Charente-Maritime  
Vice-Président du Conseil Général  
Président de l'Association des Maires de la  
Charente-Maritime  
Maire de Trizay  
48 avenue de la République  
17250 TRIZAY

Monsieur le Sénateur,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à l'invasion du frelon asiatique dans notre département et j'ai pris note des conséquences de cet insecte sur les abeilles et sur l'homme.

Je partage votre sentiment d'inquiétude et la nécessité de réagir, y compris en impliquant les sapeurs-pompiers dans le cadre de la destruction des nids.

Comme vous le savez, la compétence du président du Conseil d'administration du SDIS s'arrête à la gestion administrative et financière de l'établissement public, le volet opérationnel étant du ressort du Préfet, mais crois utile que M. le Préfet soit alerté.

A cet effet, je demande au colonel PEUCH de travailler sur le sujet en relation avec les services de la préfecture, en envisageant une action des sapeurs-pompiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Pierre TALLIEU

Copie :  
M. le Préfet de la Charente-Maritime